

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة السكن والعمران والمدينة والتهيئة العمرانية.
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.
مديرية التجهيزات العمومية لولاية بجاية
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BEJAIA

NIF DU MAITRE DE L'OUVRAGE : 09 96 0601 90021 37

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation du service public, la direction des équipements publics de la wilaya de Bejaia, informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales N° 40/2025 paru aux quotidiens nationaux « BOTOLA » et « اللقاء » du 25/12/2025 portant : « LA REALISATION D'UNE COUR DE JUSTICE A BEJAIA » Wilaya de BEJAIA.

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante:

LOT N° 01 : PARACHEVEMENT DU GROS ŒUVRE ET ETANCHEITE.

Entreprise : EURL ENTREPRISE MUSIC TP CONST TCE

Montant vérifier : 747 049 823,95 DA /TTC

Délai de réalisation : 15 mois

Note technique : 82 / 100 Pts

NIF du cocontractant : 000619008644054

LOT N° 02 : CES , CET ET VRD

Ce lot est déclaré infructueux pour motif aucun plis reçu.

Les soumissionnaires ont un délai de 10 jours à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux pour formuler leurs éventuels recours, sont aussi invités les soumissionnaires intéressés à se rapprocher des services du maitre de l'ouvrage au plus tard 03 jours à compter du premier jour de publication du présent avis à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières.